AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2943
FR0010417345-FS1234

18 décembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 décembre 2017, la société Janus Capital Management LLC[1] (151 Detroit Street, Denver, Colorado 80206, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 décembre 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 1 246 841 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Contrôlée par Janus Henderson Group plc. La société Janus Capital Management LLC a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 24 979 821 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.